HELVETIC VAPE NEWSLETTER

NUMERO 1
Novembre 2015

Assemblée générale ordinaire de l'Association

Le 25 avril a eu lieu à Lausanne l'Assemblée générale ordinaire 2015 de notre association. Les six membres du Comité sortant - Sandra Borel, Patrizia Cavalli, Guillaume Laval, Linda A. Nef, Pascal Michaud et Olivier Théraulaz - ont été réélus et Marc Szeemann a été nouvellement élu au Comité.

Fonctions au Comité

Lors d'une réunion extraordinaire du Comité, les fonctions suivantes ont été affectées : Linda A. Nef continue sa tâche comme Trésorière, Patrizia Cavalli continue comme Porte-parole pour la Suisse italienne, Olivier Théraulaz comme Président et Porte-parole pour la Suisse romande et Marc Szeemann a été nommé Secrétaire. Il est en charge de la partie alémanique de l'Association.

Membres actifs

Phil Scheck continue comme Porte-parole pour la Suisse alémanique. Pour aider Marc à coordonner et développer l'association en Suisse alémanique, Peter Ehrbar, Hansruedi Gatti et Aldo Milani sont devenus membres actifs.

Prochaine AGO le samedi 30 avril 2016 à Berne

La prochaine Assemblée générale ordinaire aura lieu à Berne le samedi 30 avril 2016. Nous espérons que ce lieu plus central que Lausanne permettra une participation plus large de nos membres. Des informations complémentaires seront données à nos membres au début de l'année 2016.

Dans ce numéro :

- **Assemblée générale ordinaire de l'Association** ..... Page 1
- **La standardisation au niveau européen** ..... Page 1
- **Vape Mob' contre la prohibition** ..... Page 2
- **Global Forum on Nicotine (GFN)** ..... Page 2
- **La Stratégie nationale Addictions 2017-2024** ..... Page 2
- **Vapexpo 2015** ..... Page 2
- **Le rapport de Public Health England (PHE)** ..... Page 3
- **La Directive Produit du Tabac européenne** ..... Page 3
- **Statistiques suisses** ..... Page 4
- **RTS - Temps présent** ... Page 4
- **Vapitaly 2015** ..... Page 4

Le processus de standardisation en cours au niveau européen

Helvetic Vape a adhéré au mois de mai à l'association suisse de normalisation (SNV) pour faire entendre la voix des utilisateurs dans le processus d'élaboration des standards européens (ISO et CEN) sur les produits de vapotage. Le Président et le Secrétaire, Olivier Théraulaz et Marc Szeemann, sont désormais membres des différents comités techniques (national, CEN et ISO) chargés de piloter la création de ces standards. Nous ferons également partie des groupes de travail qui plancheront sur les standards eux-même.

Les forces en présence

Notre Président, Olivier Théraulaz, s'est rendu le 22 juin dernier à Paris, avec la délégation suisse, à la première séance du comité technique CEN TC 437. Cette première réunion a été l'occasion de faire connaissance avec les forces en présence. Comme les standards sur les produits de vapotage sont malheureusement élaborés dans le cadre des standards sur les produits du tabac, l'industrie du tabac est très présente dans les différents comités techniques. Cette industrie n'a pas l'habitude d'être directement confrontée à des utilisateurs et cherche à imposer des standards extrêmement stricts et coûteux qu'elle seule sera en mesure de mettre en oeuvre.

Le combat qui s'annonce

La stratégie développée par l'industrie du tabac vise à la positionner comme une entité soucieuse de la santé et de la sécurité des consommateurs (sic) par rapport aux producteurs classiques de produits de vapotage. Le combat s'annonce âpre mais nous ferons tout pour que les futurs standards soient cohérents, amènent un réel plus en matière de sécurité des utilisateurs, ne mènent pas à la disparition de la vape telle que nous la connaissons et ne brident pas l'innovation. Nous collaborons avec les autres associations européennes d'utilisateurs impliquées dans le processus de standardisation.

La suite du processus

La prochaine réunion du comité technique CEN TC 437 est prévue début 2016 à Bruxelles et la prochaine réunion du comité technique ISO TC 126 se tiendra à Osaka en octobre 2016. Le temps moyen pour l'élaboration d'un standard est généralement de deux à trois ans. Helvetic Vape est donc engagée dans un processus qui sera long mais qui est particulièrement intéressant et motivant.

HELVETIC VAPE NEWSLETTER

Vape Mob' contre la prohibition des liquides à vaper contenant de la nicotine

Le samedi 30 mai, nous avons organisé une Vape Mob' à Berne. Le but principal était de présenter au public l'avis de droit de Maître Roulet qui conteste la légalité de la prohibition des liquides à vaper contenant de la nicotine. Après la conférence de presse, nous avons procédé, de manière exceptionnelle, à la première vente ouvertement publique sur sol suisse d'un liquide avec nicotine. Nous profitons de l'occasion pour remercier chaleureusement les nombreuses personnes qui sont venu nous soutenir.

Notre action a été assez largement médiatisée. Mais les autorités n'ont pas réagi à cette vente et un seul magasin spécialisé nous a suivi. Ce magasin commercialise ouvertement un liquide nicotiné depuis le mois de juin. Les autorités cantonales compétentes ont procédé à des analyses de ce liquide. Le magasin en question doit maintenant défendre son cas devant les autorités cantonales et devant l'Office fédéral de la Sécurité Alimentaire et des affaires Vétérinaires (OSAV). Pour l'instant, aucune procédure juridique n'a été ouverte.

Global Forum on Nicotine

Le Président et le Secrétaire, Olivier Théraulaz et Marc Szeemann, ont participé à la deuxième édition du forum mondial sur la nicotine (GFN) qui s'est tenue à Varsovie les 5 et 6 juin derniers. Ils ont pu dans ce cadre, rencontrer les principaux acteurs mondiaux travaillant sur la réduction des risques liés à la consommation de nicotine ainsi que les responsables de nombreuses associations européennes d'utilisateurs. Les différentes conférences ont confirmé notre conviction que notre cause est juste et basée sur des faits scientifiques. Helvetic Vape sera à nouveau représentée au GFN2016 qui aura lieu à Varsovie les 17 et 18 juin 2016.

Vapexpo 2015

Le Président de l'association a été invité à participer à une conférence dans le cadre du Vapexpo qui s'est tenu à Paris les 20, 21 et 22 septembre derniers. Le thème de cette conférence était : "La vape et ses usages : le point de vue des utilisateurs". Elle peut être visionnée, ainsi que toutes les autres conférences extrêmement intéressantes, sur la chaîne YouTube du Vapexpo en français ou en anglais.

La Stratégie nationale Addictions 2017-2024

Notre association a participé à la consultation publique sur la Stratégie nationale Addictions de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP). Cette stratégie remplacera a partir de 2017 un certain nombre de programmes nationaux, dont le Programme national tabac. Nous avons été surpris de ne trouver dans le texte du projet que très peu de références au problème du tabagisme alors que cette addiction est la cause de 9'500 décès prématurés chaque année en Suisse, très loin devant la totalité des décès imputables à toutes les autres addictions réunies (1'722).

Une stratégie inconsistante dans le domaine du tabagisme

La plupart des références au tabagisme de la Stratégie ressemblent à de l'auto-congratulation béate sur l'efficacité des mesures actuelles de lutte anti-tabac alors que le taux de prévalence du tabagisme en Suisse stagne depuis 2008. De plus, alors que le texte regorge de références à la réduction des risques et des dommages liés à la consommation de drogue, il n'y est nulle part fait mention de la réduction des risques et des dommages liés à la consommation de nicotine. Cet oubli nous laisse penser que les auteurs de la Stratégie sont soit totalement ignorants de l'existence d'outils de réduction des risques soit idéologiquement programmés pour ne pas en tenir compte.

La réduction des risques et des dommages liés à la consommation de nicotine doit devenir une priorité !

Dans notre commentaire sur cette Stratégie, nous avons proposé que la nicotine soit considérée comme n'importe quelle autre substance et que la réduction des risques et des dommages dans ce domaine soit une priorité. Nous avons demandé à ce que la Stratégie ne se contente pas de parler de "Tabac" mais fasse clairement la différence entre les divers modes de consommation de nicotine (tabac fumé, tabac chauffé, tabac oral et nasal, vapotage, inhalateur pharmaceutiques, patchs, chewing-gum) et leurs profils de risques associés. Le monitorage statistique devrait, selon nous, également suivre cette logique.

Le calendrier de cette stratégie

Le projet de la Stratégie nationale Addictions devrait être présenté encore cet automne au Conseil fédéral. Cependant, il est pour l'instant en cours de remaniement suite à la consultation publique. Le Conseil fédéral devrait décider courant 2016 des mesures concrètes qui seront prises pour mettre en oeuvre cette stratégie.

Le rapport de Public Health England (PHE)

Le 19 août, Public Health England (PHE), qui est plus ou moins l'équivalent en Angleterre de l'Office Fédéral de la Santé Pu-blique (OFSP) en Suisse, a publié un rapport très détaillé et référencé sur le vapotage. Parmi les points clés, la recommandation d'encourager les fumeurs, qui ne peuvent ou ne veulent pas cesser de fumer, à vapoter. La partie la plus médiatisée de ce rapport estime que le vapotage est au minimum 95% plus sûr que le tabac fumé.

Mobilisation des organisations et des professionnels de santé

Dans les semaines suivantes, 12 organisations de santé publique au Royaume-Uni (dont des organisations de lutte anti-tabac) ont publié un communiqué commun avec PHE d'accord avec les principes de ce rapport. Un appel vient d'être lancé en France par le Docteur Philippe Presles, du comité scientifique SOS addictions. Déjà plus de 120 professionnels de santé ont signé cette déclaration approuvant les conclusions du rapport anglais et demandant que le gouvernement français applique lui aussi une politique de réduction des risques dans le domaine du tabagisme.

La Suisse en retard

Dans notre pays, nous sommes malheureusement encore très loin d'une telle reconnaissance du vapotage comme outil de réduction des risques liés à la consommation de nicotine. Les associations de lutte anti-tabac et l'OFSP continuent d'appréhender le vapotage avec un oeil suspicieux voir réprobateur. La plupart des professionnels de la lutte contre le tabagisme qui s'expriment dans les médias, conseillent toujours de ne pas utiliser le vapotage pour arrêter de fumer au mépris des connaissances scientifiques actuelles.

L'OFSP traîne les pieds

Nous avons demandé au directeur de l'OFSP, Monsieur Pascal Strupler, qu'un lien vers le rapport PHE soit publié sur la page du site de l'OFSP consacrée aux "cigarettes électroniques". Nous avons également demandé que les informations présentées sur cette page soient mises à jour en fonction des dernières données scientifiques (la dernière mise à jour date de mai 2014). Monsieur Strupler nous a répondu que ce serait fait, selon ses termes, "le moment voulu"...

Le chemin sera long

Le directeur de l'OFSP s'est également senti obligé d'ajouter à sa réponse un calcul hallucinant basé sur les 9'000 décès prématurés annuels liés au tabagisme. Monsieur Strupler, en se basant sur le fait que le vapotage est 95% moins risqué que le tabac fumé selon le rapport PHE, nous dit que si tous les fumeurs suisses passaient au vapotage, il y aurait encore 450 décès prématurés chaque année (5% de 9'000). Et que par conséquent, il considère les "cigarettes électroniques" comme des produits problématiques. Que le haut fonctionnaire fédéral en charge de la santé publique suisse n'arrive pas à se rendre compte de l'intérêt d'essayer de sauver 8'550 personnes par année nous montre que le chemin que nous avons à parcourir sera encore long et escarpé.

Directive européenne sur les produits du tabac (DPT)

Le 20 mai 2016, les pays de l'UE devront normalement avoir mis en œuvre la Directive Produits du Tabac (DPT), qui assimile les "cigarettes électroniques avec nicotine", non enregistrées comme dispositif médical, aux produits du tabac. Les pays doivent pour cela transcrire cette directive dans leur droit national. L'article 20 de cette directive impose aux pays de l'UE de réglementer les produits de vapotage sur de nombreux points problématiques.

Plainte déposée

Totally Wicked, producteur britannique de produits de vapotage, a déposé une plainte contre l'article 20 de la DPT sur la base que cet article constitue une entrave disproportionnés à la libre circulation des biens et ne respecte pas le principe général d'égalité de l'UE. L'entreprise a été auditionnée par la Cour de justice de l'Union européenne le 1er octobre. L'avis de l'Avocat général devrait être rendu le 17 décembre. Généralement, les juges suivent cet avis. Le jugement final devrait être prononcé début 2016. Si Totally Wicked est débouté, rien ne changera mais si le juge va dans leur sens, l'Europe devra probablement revoir sa copie et la transposition de la directive dans les pays européens pourrait être suspendue.

Le reste de la directive

Mais il ne faut pas oublier que le reste de la directive s'applique également. Par exemple, l'article 18 donne aux pays de l'UE la possibilité d'interdire la vente à distance inter-frontalière. Sur la douzaine de projets de loi nationale liés la mise en œuvre de la DPT publiés jusqu'ici, les trois quarts prévoient cette interdiction.

Répercussions en Suisse

Les suisses seront évidemment touchés par ces règles européennes puisque la réglementation actuellement en vigueur les oblige à s'approvisionner en liquides nicotinés à l'étranger. De plus, la Suisse tend à harmoniser son corpus législatif avec les textes européens. Le projet de législation suisse sur les produits du tabac risque au final d'être plus ou moins une copie de la directive européenne.

HELVETIC VAPE NEWSLETTER

Dernières statistiques sur le vapotage en Suisse

Le nombre de vapoteurs en Suisse a doublé en 2014 par rapport à l'année précédente. Selon les rapports statistiques d'Addiction Suisse, sur la base d'un monitorage téléphonique sur 11'000 personnes, publiés le 12 octobre par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Un million des plus de 15 ans, 14% de la population, aurait essayé le vapotage, contre 6,7% en 2013. Les personnes vapotant au moins une fois par semaine seraient 0,7% (50'000 personnes), contre 0,4% précédemment. Et les vapoteurs au quotidien seraient environ 0,3% (20'000), contre 0,1% en 2013. Le ratio entre essai et adoption régulière du dispositif est de 1/20 en Suisse, alors qu'il se situe à 1/3 en Angleterre. Indice que l'interdiction des liquides nicotinés entrave lourdement l'adoption par les fumeurs du vapotage régulier.

Les détails

Aucun moins de 19 ans sondé ne déclare vaper au quotidien. Seuls 0,2% utilisent leur vaporisateur hebdomadairement. Chez les 19-24 ans, ils sont 0,2% de vapoteurs quotidiens et autant à vaper chaque semaine. Les jeunes sont nombreux à expérimenter la vape «mais peu l'utilisent régulièrement», souligne le rapport. L'enquête compte 14 personnes n'ayant jamais fumé et qui vapotent occasionnellement, aucune régulièrement. Parmi celles-ci, seule une personne a expérimenté la vape avec nicotine. Comme ailleurs, le vapotage en Suisse n'est pas une porte d'entrée au tabagisme. Au contraire, les principales raisons invoquées par les usagers sont d'arrêter, réduire ou ne pas recommencer de fumer. Le rapport ne traite pas du sevrage à l'aide du vapotage. On apprend tout de même que 1,1% des ex-fumeurs vapotent. Chez les fumeurs occasionnels, ils sont 5,5%. Cela leur permet-il de réduire leur consommation de cigarette? Les nombreuses lacunes de l'enquête ne permettent pas d'en savoir plus. Il aurait pourtant été opportun à quelques mois des débats parlementaires sur le projet de loi fédérale sur les produits du tabac (LPTab) d'évaluer sérieusement l'impact du vapotage sur le tabagisme. Depuis 2008, celui-ci se maintient toujours à un quart de la population suisse.

Différences entre les régions linguistiques

Cependant, en fouillant les rapports 2013 et 2014 sur "l'e-cigarette" et sur le tabac, on peut noter des différences entre régions. En Romandie, la vape a triplé (de 1,3% à 3,9% d'usage le mois précédent l'enquête). Le tabagisme a reculé de 4% (de 27% à 25,9% de la population). En suisse-alémanique, le vapotage a progressé lentement (de 0,9% à 1,3% d'usage le mois précédent). Le tabagisme y a progressé de 3,6% (de 23,6% à 24,5% de la population). La suisse-italienne se situe entre deux. Il est impossible de dire, au vu des manques du monitorage, si ces évolutions entre vapotage et tabagisme sont liées causalement ou si elles sont de simples corrélations. La perception publique aussi semble contrastée entre régions. Alors que seuls 0,1% des romands n'ont jamais entendu parler du vapotage, ce sont 3,3% des suisse-allemands qui ne connaissent pas son existence. Plus de 20% des romands l'ont essayé, contre moins de 12% des suisse-allemands. Le profilage sociologique de l'enquête n'apporte pas beaucoup éléments sur les vapoteurs. Au plus, on peut noter une part plus élevée de vapoteurs chez les chômeurs et personnes en formation que dans le reste de la population.

Conclusion

Alors que 37,1% des fumeurs quotidiens déclarent vouloir arrêter dans les 6 mois, il est regrettable que le monitorage ne se soit pas donné les moyens d'une enquête plus précise et qualitative sur le vapotage et son usage pour le sevrage tabagique. Les chiffres publiés montrent seulement le retard monumental de notre pays en matière de réduction des risques liés à la consommation de nicotine.

Temps présent

Le magazine de la RTS Temps présent diffusé le jeudi 5 novembre 2015 à 20h15 consacre un sujet au vapotage, intitulé "Comment les fumeurs se font enfumer". Plusieurs membres de l'association et des membres du Comité ont été interviewés pour ce reportage qui aborde différents points de vue d'experts ainsi que le rôle joué par l'industrie du tabac, qui pèse lourd en Suisse. Tout ceci en regard des débats parlementaires du printemps prochain sur la future loi fédérale sur les produits du tabac (LPTab).

Vapitaly 2015

Helvetic Vape sera représentée au Vapitaly qui se tiendra les 21 et 22 novembre 2015 à Vérone. Ce sera l'occasion pour les vapoteurs suisses qui se rendront à l'exposition italienne de rencontrer Patrizia Cavalli, membre du Comité de l'association et porte-parole pour la Suisse-italienne. Ils pourront ainsi se renseigner sur le travail de l'association. Rendez-vous sur le stand institutionnel de Vapitaly, le samedi de 10h00 à 18h00 et le dimanche après-midi de 14h00 à 18h00.

Merchandising Helvetic Vape

Vous pouvez vous faire plaisir tout en participant au financement de l'association. Pour tout article acheté dans notre boutique , une commission est reversée à l'association. Les articles sont expédiés de l'étranger vers la Suisse sans TVA. Des frais de dédouanement et de TVA peuvent donc s'appliquer aux envois dépassant une valeur de CHF 62.00, frais de port compris.

Cette newsletter est disponible au format pdf avec tous les liens actifs et dans les trois langues nationales sur le site internet de l'association : http://helveticvape.ch